

Clauiusstr. 68 / Postfach  
CH – 8033 Zürich  
Tel. 01/363 82 33  
Fax 01/363 82 09

info@realisateurs.ch  
www.realisateurs.ch

VERBAND FILMREGIE  
UND DREHBUCH SCHWEIZ  
ASSOCIATION SUISSE DES  
RÉALISATRICES ET RÉALISATEURS  
DE FILMS

Zurich, le 26. Juli 2007

**Résumé de la Rencontre ARF du 23 septembre 2000, Mediensaal, Kornhaus, Berne,  
10h à 17h, consacrée à la question suivante:**

**Définir de nouvelles stratégies de promotion du cinéma en Suisse et à l'étranger du point de vue des réalisatrices et réalisateurs: qu'attendons-nous de la promotion culturelle et économique?**

*Inputreferate zu folgenden Fragen:*

Exposés introductifs sur les questions suivantes: qu'apporte un toit commun? que pourrait-on améliorer? où sont les doublons? où les synergies possibles?

\* Mischa Schiwow, Schweizer Filmzentrum/Centre suisse du cinéma

\* Sabina Brocal und Hanna Bruhin, Filmdienst der Pro Helvetia/service cinématographique de Pro Helvetia

\* Philippe Clivaz, Kurtfilmagentur/Agence du court métrage

*Courts métrages; puis les auteurs exposent comment le film a été exploité:*

1. „Klara und Alfred“ von Bettina Oberli, Dok. 16 Minuten. Ein Schulfilm im vorletzten Schuljahr der HGK Zürich, der als Vorfilm von „I'm just a simple person“ von Stefan Haupt in den Schweizer Kinos lief. Film réalisé en avant-dernière année à la HGK de Zurich, présenté dans les salles suisses en avant-programme de „I'am just a simple person“, de Stefan Haupt.
2. „Trivial Killer“ von Isabelle Vossart, Fiktion 16 Minuten. Ein Abschlussfilm des DAVI, welcher in Palm Springs den grossen Preis gewonnen und TV-Verkäufe (Arte, Dänemark) erzielt hat. Film de fin d'études au DAVI, qui a remporté le Grand Prix à Palm Springs et a été vendu à des télévisions (Arte, Danemark).
3. „Out of Control“ von Javier Garcia, Animation 9 Min. Der Film hat den SSA-Publikumspreis Animation in Solothurn gewonnen. Le film a remporté de Prix du public de la SSA, catégorie animation, à Soleure.
4. „Summertime“ von Anna Luif, Fiktion 25 Minuten. Erster Film von Anna Luif nach der Filmschule. Von Dschoint Ventschr produziert, Suissimage-Nachwuchspreis in Solothurn, TV-Verkäufe, im Verleih der Filmcooperative Zürich. Premier film d'Anna Luif à la sortie de l'école de cinéma. Produit par Dschoint Ventschr, Prix de la relève de Suissimage à Soleure, vente à des TV, distribué par Filmcooperative Zurich.
5. „Merci Natex“ von Alexandre Monnier, Fiktion 13 Minuten. Alexandre Monniers zweiter unabhängig produzierter Kurzfilm. Lief als Vorfilm von „Buena Vista Social Club“ von Wim Wenders in den Kinos der Romandie. Deuxième court métrage d'Alexander Monnier en production indépendante. A passé en avant-programme de „Buena Vista Social Club“, de Wim Wenders, dans les salles romandes.

Brainstorming et discussion en assemblée plénière, dans le but d'obtenir une vision plus concrète de ce que les professionnels attendent de la promotion et de la présence du cinéma suisse en Suisse et à l'étranger.

Participant-e-s:

ARF/FDS: Gabriele Schaerer, Bruno Moll, François Kohler (initiateur de la Rencontre), Hercli Bundi (sélection des films), Alice Schmid, Georges Gachot, Walter Bretscher, Mathias Knauer, Jris Bischof (animation), Brigitte Zimmermann (procès-verbal); Patrick Maday (traduction simultanée)

Agence du court métrage/Kurzfilmagentur: Philippe Clivaz

Cinéastes d'animation/Trickfilmer: Rolf Bächler, Béatrice Reichhart, Isabelle Favez

Service cinématographique/Filmdienst Pro Helvetia: Hanna Bruhin, Sabina Brocal

Centre du cinéma/Filmzentrum: Micha Schiwow

OFC/BAK: Marc Wehrlin

Auteurs des courts métrages/films d'animation/AutorInnen der Kurz/Trickfilme: Isabelle Vossart, Bettina Oberli, Javier Garcia, Anna Luif, Alexandre Monnier

Excusés/Entschuldigt: Romed Wyder (ARF), Astrid Schaer (ssfv), Doraine Green (ARF), Daniel Künzi (ARF), PC Fueter (producteur), Christian Davi (ARF), Jürg Neuenschwander (ARF), Erich Langjahr (ARF), Lucienne Lanaz (ARF), Anka Schmid (ARF), Paul Baumann (président Centre du cinéma), Rolf Schmid (producteur), Stascha Bader (ARF), Kaspar Kasics (ARF), Irene Marty (ARF), Christina Kolla Barnes (ARF), Corinne Kuenzli (Media Desk), Franziska Reck (IGV/CID), Dieter Gränicher (ARF), Esther van Messel (diffusion), Alfredo Knuchel (ARF), Valerie Fischer (productrice), Frédéric Choffat et Julie Gilbert (court métrage), Hans-Walter Hirzel (Pro Helvetia/cinéma), François Rossier (court métrage), Peter Ammann (ARF), Thomas Lüchinger (ARF), Ernest Ansorge (ARF, GSFA), Peter Guyer (ARF), Stefan Haupt (ARF), Ivo Kummer (Festival), Judith Rutishauser (ARF), Jean Perret (Festival), Bernard Cathomas (Pro Helvetia), Severine Cornamusaz (court

métrage), Dominique Margot (court métrage), Josy Meier (ARF), Judith Kennel (ARF), Erika Ackermann (Pro Helvetia/cinéma).

**Remarque initiale:** L'objectif visé („définir ce que nous attendons de la promotion culturelle et économique“) n'a pas pu être atteint, du moment que les a priori de la discussion différaient trop les uns des autres et que les divers plans ont été confondus dans la discussion elle-même. C'est la raison pour laquelle il n'a finalement été possible que de dresser l'inventaire des différents arguments. Pour obtenir tout de même un survol des thèmes traités et poursuivre le débat dans les associations, parmi les réalisateurs et réalisatrices et avec les organisations concernées, le relevé de l'état des lieux s'est fait dans le cadre d'une analyse douce (améliorations, risques/dangers, atouts), au détriment de la cohérence, puisque les arguments ont été extraits du suivi de la discussion.

#### Missions/orientation des organisations

Centre du cinéma:      a) promotion du cinéma en Suisse et à l'étranger  
                                  b) Suisse, pays du cinéma, et son image (promotion de la production)  
                                  c) organisation du Prix du cinéma suisse  
                                  d) lobbying pour la création cinématographique suisse au parlement fédéral  
                                  e) activité d'information et de presse, principalement en Suisse

Service  
 cinématographique  
 Pro Helvetia:

présence du cinéma suisse (dans le cadre du mandat culturel, renouvelé tous les 4 ans, confié à Pro Helvetia par la loi fédérale de 1965 sur le développement du patrimoine culturel en Suisse et à l'étranger.

- Faire connaître au public les films et les auteurs suisses (par ex. cycles de films – rémunération du service cinématographique par projection/minute pour les auteurs)
- Transmettre de l'informations et une vision de la culture suisse et de l'art cinématographique (achat de copies de films; sous-titrage selon le pays de destination)
- Encourager les rencontres et les échanges entre cinéastes aussi bien en Suisse qu'à l'étranger, et entre les régions linguistiques du pays même
- Entretenir des contacts professionnels sur le cinéma suisse; collaborer avec des partenaires non commerciaux (cinémathèques, archives, etc.)
- Publications sur le cinéma suisse

Agence du

court métrage:      a-e) voir Centre du cinéma  
                                  f) vente de courts métrages (80% du montant va à la production) et centre de vente pour les télévisions en Suisse et à l'étranger  
                                  g) créer des contacts avec les salles, les distributeurs, etc.

#### Déclaration préliminaire de Marc Wehrlin, chef section cinéma/Office fédéral de la culture (OFC)

L'idée à l'origine du „New Deal“ n'est pas avant tout de nature économique (faire des économies, accroître l'efficacité, etc.), mais elle vise à dégager des „New Ideas“ pour la promotion et la présence du cinéma suisse. En rassemblant des organisations différentes dans le même bateau, des idées doivent surgir sur la manière de faire le travail. L'intention qui sous-tend le „New Deal“ est de nature idéologique: comment pouvons-nous ensemble mieux défendre le cinéma suisse à l'étranger. L'objectif est de faire un bon en avant qualitatif, capable de fournir des arguments afin d'amener le parlement fédéral à débloquer plus de moyens financiers (préalable au bon en avant quantitatif). Ce n'est pas l'efficacité qui est ici au premier plan, c'est l'élaboration de nouvelles idées, impossibles à prescrire d'en haut.

#### Déclaration préliminaire de Rolf Bächler, Groupement suisse du film d'animation (GSFA)

Représentant du GSFA, il exprime son indignation devant le fait que son organisation n'a entendu parler du toit commun qu'à l'occasion de cette Rencontre. C'est d'autant plus fâcheux que le GSFA a, depuis de nombreuses années, un mandat de promotion et une expérience de la promotion en ce qui concerne le cinéma d'animation. Autrement dit, on assiste au lancement et à la définition d'une nouvelle institution sans y associer tous les intéressés.

#### Situation actuelle: points jugés négatifs ou perfectibles

-> L'ordre de succession n'est pas un ordre d'importance décroissant

- Aucune définition d'une politique commune
- Des organisations différentes pratiquent l'aide au cinéma, il y a dispersion des forces, du savoir-faire et des ressources financières. Il y a émiettement, éparpillement, chacun emprunte sa propre voie.

- Il y a trop de voix discordantes, ce qui complique la communication et la circulation de l'information.
- Le problème prioritaire actuel n'est pas le manque d'argent, mais le manque de perspectives; c'est la créativité qui fait défaut. Le service cinématographique fait du bon travail, mais ce travail est exclusivement de nature politico-culturelle.
- La collaboration entre Pro Helvetia, le Centre du cinéma et l'Agence du court métrage est théoriquement possible aujourd'hui déjà, mais ne se concrétise pas. Pour Pro Helvetia, les multiplicateurs ne sont pas un groupe-cible, le Centre du cinéma n'a pas assez de moyens financiers et de ressources humaines pour effectuer certaines tâches de collaboration.
- Service à la clientèle: pour les personnes extérieures (tant en Suisse que dans le reste du monde), il est difficile de s'orienter et de savoir quand elles doivent s'adresser à l'Agence du court métrage, au Centre du cinéma ou au service cinématographique de Pro Helvetia.
- L'évolution va dans le même sens que Succès Cinéma: il s'agit d'accroître les parts de marché. Il faudrait commencer par étudier si les effets recherchés ne peuvent pas aussi être atteints par l'aide sélective. Aucune analyse n'a encore été faite. Les échanges par exemple ne peuvent pas être uniformisés, c'est-à-dire systématisés.
- Date de la réalisation des copies par Pro Helvetia
- Problèmes des jeunes cinéastes de la relève et des films de fin d'études (par ex. conflit avec les écoles/producteurs)
- Trop peu d'argent pour les copies et le sous-titrage en général
- Le travail de relations publiques ne joue qu'un rôle marginal aujourd'hui.
- Aucune évaluation des projets ou une évaluation insuffisante
- Aujourd'hui l'encouragement des échanges culturels est rarement possible à cause du budget limité.
- Aucune priorité n'est fixée en termes de politique culturelle (pays/régions), alors qu'il faut fixer des priorités pour la promotion économique. Besoin avéré.
- Banque de données/données cinématographiques: Pro Helvetia n'est pas rattachée aux données Network CH du Centre du cinéma et de Suissimage; Pro Helvetia: en rapport avec le problème de l'an 2000, des experts ont étudié si la banque de données pouvait être simplement transférée dans la banque de données d'Access. Conclusion: c'est trop compliqué, il faudrait la refaire complètement...
- Le Centre du cinéma/Agence du court métrage s'occupent des films pour un an dès leur achèvement, Pro Helvetia intervient plus tard -> il y a des doublons dans la chronologie du travail avec les films.
- L'encouragement se fait où la Confédération n'a pas d'activité.

#### Perspectives d'un toit commun: améliorer encore la promotion et la présence du cinéma suisse?

-> l'ordre de succession n'est pas un ordre d'importance décroissant

- Promotion (économiquement parlant) et présence (culturellement parlant) efficaces et cohérentes pour
  - les réalisateurs et réalisatrices
  - des films particuliers (par ex. copies, sous-titrage, suivi chronologique)
  - les relations publiques
- Union des forces, réduction des frais administratifs, nouvelles énergies, ressources et idées, pour préparer en particulier des prestations supplémentaires équivalentes à celles qui sont déjà offertes sur le plan international
- Se débarrasser définitivement des clichés poussiéreux (par ex. envers les films de télévision) et agir de manière constructive et visionnaire
- Un toit commun est nécessaire pour unifier les démarches
- Concentration axée sur l'aide culturelle pour les films et les cycles de films en combinaison avec des mesures de promotion des ventes (par ex. combinaison de cycles de films culturels et vente des droits vidéo)
- Meilleures stratégies pour certains films; procédé systématiquement (cycles de films, marchés, festivals)
- Projet concret et moyens financiers pour le soutien des cinéastes de la relève.
- Hiérarchisation, c'est-à-dire accentuation des activités en rapport avec la réalité et sens des activités
- Meilleur usage des moyens financiers
- En lieu et place de secteurs ayant chacun leurs propres spécialistes, rassembler les spécialistes pour créer de nouveaux liens au sein de chaque secteur (collaboration axée sur les projets)
- Prestations pour cinéastes, festivals et acheteurs de Suisse et de l'étranger
- Etablir de meilleurs contacts pour les courts métrages avec des distributeurs en ce qui concerne la promotion et la commercialisation. De manière générale, tirer profit ensemble des contacts.
- Comment le fonds des copies peut-il fonctionner si les deux grandes organisations ne fusionnent pas? La Suisse n'a pas d'industrie du cinéma, d'où la priorité donnée avant tout à la promotion culturelle. Les films (pas trop de bons) doivent être vus des gens. Pour ce faire, il faut des instruments plus performants.
- Promotion économique: en vue de la carrière des films dans les festivals, mais toutefois pas de mandat de vente de films (seulement le Centre du cinéma?)
- Circulation plus rapide et plus concentrée de l'information (sur la production, la réalisation, etc.). Si une seule organisation représente le cinéma suisse, la perception sera plus transparente pour les gens de l'extérieur et l'identification meilleure pour les institutions étrangères.
- Echanges culturels entre cinéastes sur le plan international, par exemple par le biais d'assemblées
- Banque de données et documentation

- Il existe bien assez de niches où il est possible d'apporter une aide culturelle. Développer davantage les initiatives personnelles en faveur de la promotion.
- Concentration des moyens (par ex. fonds des copies, sous-titrage); amélioration des moyens promotionnels en général (affiches, flyers, bandes-annonces, catalogues, etc.)
- L'encouragement intervient là où la Confédération ne déploie pas d'activité (service cinématographique de Pro Helvetia)
- Critères d'évaluation comparables pour les activités (par ex. chiffres de fréquentation, écho médiatique, durabilité, continuité, contacts, etc.)
- L'Agence du court métrage n'existe que depuis 3 ans: elle pourrait profiter des expériences faites par les deux autres organisations plus anciennes.

#### Dangers présentés par un toit commun

-> l'ordre de succession n'est pas un ordre d'importance décroissant

- Augmentation des moyens -> songer qu'un modèle plus efficient et plus productif coûte vraisemblablement nettement plus que l'argent dont on dispose actuellement. Autrement dit: si on ne débloque pas beaucoup plus d'argent, la multiplicité escomptée des tâches ne pourra même pas être accomplie.
- La condition préalable d'une promotion et d'une présence réussies est: l'engagement, l'amour du cinéma, la limitation à un petit nombre de films, la concentration des moyens.
- Personnel/administration: centralisation en Suisse alémanique. Impérativement chercher à avoir une représentation en Suisse romande.
- Il est tout à fait imaginable que le regroupement entraîne une perte de substance en ce qui concerne les activités effectuées aujourd'hui. Tout ce qui est fait le sera encore, mais avec un moindre degré d'intensité. Un toit commun aurait assurément des trous, qui devraient alors être bouchés de l'extérieur. Cela dit, des avantages sont parfaitement apparents, puisque, selon l'organisation externalisée, celle-ci est mieux positionnée dans le secteur correspondant et plus proche des clients.
- Les prestations que le service cinématographique pouvait jusqu'ici consulter à Pro Helvetia seront facturées, c'est-à-dire que des moyens supplémentaires ne seront pas mis à disposition.
- Selon les pressions économiques exercées, la présence „culturelle“ du cinéma suisse sera mise en retrait au profit de la promotion économique.
- Jusqu'à quel point une institution comme le Centre du cinéma peut-il et doit-il assumer ce toit commun, indépendamment des synergies administratives et de l'amélioration de la circulation de l'information.
- Le Centre du cinéma et l'Agence du court métrage ont une tâche totalement différente du service cinématographique de Pro Helvetia. Ces organisations ont à développer des activités différentes, elles ont peur de les perdre en cas de regroupement. Soutient par contre les efforts en vue d'améliorer la communication.
- Si le toit commun se réalise, Pro Helvetia ne se sentira peut-être plus responsable du cinéma en tant que patrimoine culturel, c'est-à-dire que le cinéma ne sera plus considéré comme un bien culturel.
- Une analyse approfondie fait défaut. Qu'entend-on exactement par promotion et par présence? Dans le cinéma suisse, peut-on véritablement distinguer entre présence culturelle et promotion économique? Existe-t-il par exemple des courts métrages purement économiques? Il faudrait se mettre d'accord sur le "quoi" avant de discuter du "comment" (structure/organisation), c'est-à-dire de se demander s'il y aura une ou plusieurs organisations.
- Le toit répond au souhait de l'OFC. Critique: trop vite tombé sous les pressions politiques, pas élaboré avec suffisamment de soin, doute qu'il soit réaliste d'avoir des attentes si fortes.
- Comment la nouvelle organisation délimite-t-elle son territoire par rapport au travail/mandat des producteurs? Pour l'Agence du court métrage, la vente de courts métrages est notamment une nécessité économique. La délimitation pour le Centre du cinéma par rapport à la production/commercialisation est déjà plus difficile, c'est-à-dire que des mesures de promotion des ventes sont OK, mais le Centre du cinéma ne doit toutefois pas vendre de films.
- Reprise, c'est-à-dire commercialisation de films qui n'ont pas trouvé de distributeur. Ce travail peut-il être effectué? Cette nouvelle organisation pourrait-elle opérer un choix sélectif ou le potentiel du marché serait-il le seul élément à être pris en considération pour prendre une décision d'aide?
- Un toit commun ne signifie pas, loin s'en faut, plus d'argent, mais il signifie avec une quasi-certitude moins de prestations.
- „Disparition des petits magasins dans le cinéma suisse“: on parle partout de „marché“ et par conséquent tout ce qui peut être fusionné l'est. La question qui se pose est donc de savoir si les trois organisations ne devraient pas plutôt évoluer certes ensemble dans un marché concurrentiel mais en tant qu'organisations autonomes (alternative au centralisme), afin de tenir compte de la multiplicité des tâches?

#### Souhaits aux trois organisations

-> L'énumération suivante pourrait faire croire qu'aucun souhait n'a été exprimé en ce qui concerne l'Agence du court métrage. Ce n'est pas le cas, maints souhaits mentionnés ici concernent aussi l'Agence du court métrage. Pour ce qui est du travail de l'Agence du court métrage (mais aussi Pro Helvetia), les cinéastes de la relève (diplômés des écoles de cinéma), en particulier, ont exprimé des vœux, formulé des suggestions et soulevé des problèmes, mais il n'a malheureusement pas été possible de les aborder convenablement faute de temps. Comme Marc Wehrli était encore présent au moment de la

présentation des courts métrages et est parti en emportant avec lui les problèmes soulevés par les réalisateurs et réalisatrices de courts métrages, il faut examiner avec lui comment il est possible de recenser les problèmes spécifiques des cinéastes de la relève.

Souhaits adressés au service cinématographique de Pro Helvetia:

- Critères de choix plus transparents en ce qui concerne la sélection des films. Aussi dans le sens de la concurrence; ne pas entretenir les avantages personnels
- Information sur des projets en cours de lancement avant l'achèvement des concepts
- Les priorités politico-culturelles et nationales doivent aussi jouer dans le choix des films pour des cycles
- Meilleure documentation/ouvrage de référence sur les auteurs de films suisses (plus systématique, peu importe que ce soit l'œuvre du Centre du cinéma ou de Pro Helvetia, Pro Helvetia dispose du reste des moyens)
- Encourager la reproduction du public -> encourager la formation audiovisuelle, besoin de transmission de la culture existe pour Pro Helvetia

Souhaits adressés au Centre du cinéma (et implicitement parfois à l'Agence du court métrage):

- Au sujet du travail de presse: offre d'informations, de contacts pour des producteurs dans le pays de destination au sujet de la vente, de la promotion économique à l'étranger
- Conseils en parallèle aux producteurs en tant que prestation pour les auteurs
- Meilleure documentation/ouvrage de référence sur les auteurs de films suisses (plus systématique, peu importe que ce soit l'œuvre du Centre du cinéma ou de Pro Helvetia, Pro Helvetia dispose du reste des moyens)
- Ne pas considérer le cinéma uniquement comme une marchandise

Souhaits adressés à toutes les organisations impliquées:

- Définir des critères communs pour la promotion et la présence; évaluer encore mieux les projets
- Le Centre du cinéma ne se laisse pas rattacher exclusivement au secteur économique, autrement dit les films suisses ne sont jamais uniquement commerciaux, de sorte que le voisinage avec le service cinématographique et son travail, et le débat sur un toit commun, sont évidents.
- Un concept pour l'encouragement de la relève digne de ce nom
- Le regroupement des moyens est OK. Il n'est absolument nécessaire d'avoir une seule organisation. Etablir des critères valables pour tous sur la manière de traiter les demandes adressées au fonds des copies. Regrouper la banque de données.
- Améliorer les échanges d'informations. Le savoir doit être plus facile d'accès, où sont les interlocuteurs recherchés?
- X commissions et sous-groupes se soucient de nous: mauvais. Le Centre du cinéma, Pro Helvetia travaillent pour nous mais ne se soucient pas de nous: mieux.
- Intégrer des critères plus larges et établir un lien avec l'Agence du court métrage/Centre du cinéma pour la présélection des films destinés aux cycles, avant de les présenter aux partenaires étrangers. Du moment que le danger existe que des films déjà sous-titrés soient inclus dans une prochaine présélection, puisqu'il n'y a plus de frais de traitement.
- Souhaite que les aides – comme le Groupement du film d'animation – soient utilisées où elles sont nécessaires.
- Davantage d'argent doit être débloqué.
- La raison de l'acquisition (copies de films) peut déjà maintenant être un but économique ou culturel.
- Assouplir la conception étroite de la culture qu'a Pro Helvetia; la relativiser ou quelque chose dans le genre.
- La question du toit commun devrait être discutée indépendamment de la question des organisations, c'est-à-dire quant au contenu et non du point de vue organisationnel.
- Répondre à la question: la présentation de la production cinématographique nationale est-elle encore moderne?
- Condition préalable: mettre plus de moyens à disposition, en particulier pour le fonds des copies, le transport, une documentation professionnelle, des bandes-annonces, des frais de voyage, de nouveaux outils informatiques/banque de données, des échanges bilatéraux, etc.
- Associer maintenant tous les groupements. Considérer le 'toit commun' comme une voie commune. Aucune raison de prendre rapidement des décisions, commencer par lancer la discussion.

Récapitulation de la discussion: Brigitte Zimmermann et Iris Bischof